

UNE NOUVELLE DIRECTION DE PROJET

[Guillaume Merzi - DPJJ/SCoRE]

Comme annoncé avant l'été, une direction de projet "Organisation territoriale / Projet stratégique national" a été installée auprès du directeur le 15 septembre 2008. Elle est chargée de piloter la réforme de l'administration territoriale de la DPJJ et la mise en œuvre du projet stratégique national 2008/2011.

Dans le sens des préconisations de la Cour des comptes depuis 2003, des décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques en 2008 et de la réforme de la carte judiciaire, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse engage une importante réforme de son administration territoriale.

C'est dans ce cadre que les 15 actuelles directions régionales seront regroupées au 1^{er} janvier 2009 en 9 **directions interrégionales** qui préfigurent à terme les entités régionales du ministère. Par ailleurs, le regroupement de directions départementales en directions interdépartementales sera accentué.

Cette réforme devra contribuer à un meilleur pilotage et à une efficacité accrue du système de justice des mineurs sur l'ensemble du territoire.

C'est dans ce contexte qu'un directeur de projet a été installé auprès du directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse, chargé de construire l'articulation des missions et des organisations dans la chaîne déconcentrée de la Protection judiciaire de la Jeunesse.

Cette réforme de l'organisation territoriale coïncidant avec le nouveau projet stratégique national pour la période 2008-2011, une direction de projet unique organisation territoriale / projet stratégique national a donc été conçue dans la mesure où l'organisation est un segment du projet stratégique national.

Installée au comité de direction de l'administration centrale le 15 septembre 2008 et à la réunion mensuelle des directeurs régionaux le 17 septembre 2008, elle est constituée d'une équipe projet composée du directeur de projet, Marc BRZEGOWY, d'une responsable de la gestion des projets organisation territoriale et PSN, Patricia ROUSSON, d'un(e) chargé(e) de mission organisation territoriale et d'un assistant, secrétaire de projet.

D'ores et déjà, les grands jalons de la démarche organisation territoriale peuvent être identifiés : après un état des lieux du processus de transformation des DR en DIR, une première ébauche des organisations devra être opérationnelle en janvier 2009.

Elle sera complétée par un travail sur les nouvelles articulations entre les différents niveaux d'administration intégrant les évolutions des systèmes de gestion et la mise en place des plates-formes ministérielles ; cette étape devra avoir abouti de manière à permettre une mise en œuvre effective de l'organigramme cible DIR et DD fin juin 2009.

De septembre 2009 à 2010, s'ouvrira une année d'accompagnement de la nouvelle structuration qui sera l'occasion d'opérer les ajustements nécessaires.

Un **comité de pilotage** est installé, chargé de valider les orientations stratégiques du projet et les options de réajustement ; il est le garant de la cohérence des actions mises en œuvre avec les orientations politiques et du délai de réalisation des actions dans leur conception et leur mise en œuvre. Il se réunira aux phases clés du projet : préalable, diagnostic, formalisation des plans d'action, bilan d'étape sur la mise en œuvre, soit trois réunions par an.

Présidé par le directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse et animé par l'équipe projet, il sera composé de l'adjointe du directeur de la PJJ, des trois sous-directeurs, du chef de l'inspection, de deux directeurs inter-régionaux, d'un directeur départemental chef-lieu de région administrative, d'un directeur interdépartemental, d'un directeur départemental.



Marc Brzegowy, directeur de projet, et Patricia Rousson, responsable de la gestion des projets organisation territoriale et PSN.

Un **groupe projet** spécifique à l'organisation territoriale agira comme régulateur. Chargé d'assurer la mise en cohérence des objectifs et des actions, il met également en commun les informations, définit le plan de communication relatif au projet et prépare les réunions du groupe de pilotage. Il se réunira tous les deux mois.

Il est composé de manière permanente par des acteurs ayant soit une expertise sur les différents domaines traités dans le cadre du projet soit des acteurs ayant une représentativité des différents niveaux hiérarchiques concernés par le projet. Il s'agira donc du chef de bureau du Contrôle de Gestion et d'Appui au Pilotage, du chef du bureau des Partenaires institutionnels et des Territoires, d'un chef de bureau RH, des Emplois et des Compétences, d'un DIR, d'un DD chef-lieu de région et interdépartemental, et de deux DD

S'agissant du PSN, un groupe projet sera aussi installé afin d'assurer le soutien et l'appui de la mise en œuvre du PSN, après le calage du calendrier des actions réalisé avec les pilotes issus des sous-directions d'administration centrale.

N° de l'article : 23284

